BULLETIN MUNICIPAL LA BAUME CORNILLANE



N°63- JANVIER 2021



EARL DES ALLOVONS

SOUDURE ACIER ALUMINIUM INOX

PARTICULIERS PORFESSIONNELS

PORTAILS
PERGOLAS
ESCALIERS
RAMBARDES
GARDE CORPS

CHAMPEL SEBASTIEN Tél: 06.45.90.93.71

E-mail: scmetal26@gmail.com



281 Route de la Lozière 26120 LA BAUME CORNILLANE



Pompes Funèbres Marbrerie Prévoyance Obsèque

Notre métier, vous accompagnez

VALENCE MONTMEYRAN PORTES-LES-VALENCE CREST

CHABEUIL **04 75 25 25 51**

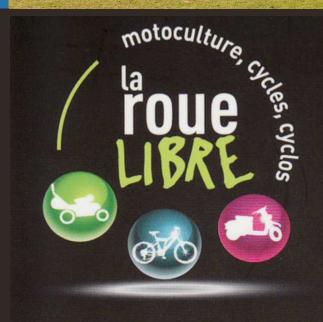
Avis de décès et condoléance sur www.ets-vallon.fr





TÉL: 07 63 48 51 60 PIZZANDB@GMAIL.COM

Les vendredi de18 à 21h face à la mairie



Jean-Marc Rouveyre

Ventes et Réparations Tél: 04 75 59 38 88 Place de la Poste

POINT RELAIS (colissimo, chronopost,...)
VENTE DE BOUTEILLES DE GAZ toutes couleurs





sommaire

Bulletin municipal de la Baume Cornillane Janvier 2021



05

INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du maire Le Compte Rendu des conseils municipaux Informations communales et citoyennes

16

LA VIE DES BALMOIS

Echanges avec le chef du centre d'incendie de la Raye Portrait d'un Balmois

CA S'EST PASSE A LA BAUME

37 ème journées européennes du patrimoine Spectacle dans les jardins

DU COTE DES ECOLES

L'école d'Ouches L'école de la Baume

LES ASSOCIATIONS

L'Amicale Laïque de la Baume CornillaneLe Comité de Jumelage L'amicale des pompiers de la Raye

INFORMATIONS PRATIQUES

35

ETAT CIVIL

Bulletin imprimé à 280 exemplaires sur papier recyclé et réalisé par les Balmois. Merci aux annonceurs pour leur soutien, ce numéro est presque auto-financé.

toustocks

CHAQUE MERCREDI DE NOUVEAUX ARRIVAGES

Articles de marques 50 % minimum vendus avec une remise de du prix public



Vêtements de ville Lingerie Chaussures Adulte et enfant...



Déco Art de la table Rangement Bricolage, peinture...



Vêtements sport / sportswear Accessoires Chaussures...



Outillage & accessoires Mobilier extérieur Barbecue Poterie...

VOTRE MAGASIN TOUSTOCKS

369, Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Lundi de 14h à 19h mardi / jeudi / vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h mercredi et samedi de 9h30 à 19h NON STOP

Pour ne rien manquer de nos arrivages, inscrivez-vous à notre **NEWSLETTER sur** www.toustocks.fr

REJOIGNEZ-NOUS





EDITO, LE MOT DU MAIRE



Chères Balmoises, Chers Balmois,

Cette année 2020 a été bien singulière et se termine dans un climat plutôt morose. Depuis le mois de mars, nous vivons dans l'alternance syncopée des multiples contraintes imposées par la lutte contre la pandémie de Covid-19. Nous avons perdu nos repères, nos habitudes, auparavant rythmés par la régularité des différents calendriers associatifs et de ce fait le lien social s'en trouve distendu. Les consignes se succèdent, parfois déroutantes, tantôt allégées; ainsi que les protocoles sanitaires et les polémiques qui en découlent immanquablement. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la protection des personnes vulnérables doit passer avant nos préjugés concernant les mesures mises en place par le gouvernement, pour le bien commun. Je voudrais d'ailleurs adresser toute ma compassion à celles et ceux qui ont été touchés de près ou de loin par ce virus.

Je tiens aussi à remercier tous nos employés communaux, secrétaire et agents, pour leur implication grâce à laquelle les services essentiels aux Balmois n'ont jamais cessé de fonctionner. A ce sujet, je voudrais souhaiter une bonne retraite à deux de nos agents. D'une part, à Colette Maisonnat, qui par sa rigueur, son efficacité et son autonomie, a permis à la collectivité de bénéficier de locaux d'une propreté irréprochable. D'autre part, à Gérard Le Guidec, avec son regard aiguisé auquel rien n'échappe, que ce soit au niveau des espaces verts, de la tonte ou de la taille... mais aussi de la tournée des conteneurs destinés aux ordures ménagères que certains, hélas, confondent encore avec la déchèterie! Nous aurions aimé leur rendre hommage lors de la cérémonie des vœux, qui ne pourra malheureusement pas avoir lieu... Un grand MERCI à tous les deux. Parallèlement, je souhaite la bienvenue à Elodie

Parallélement, je souhaite la bienvenue à Elodie Wendling, qui par le cumul d'un CDD en plus de son activité actuelle, permet de dépanner la commune de La Baume, avant d'intégrer le personnel au plus tard au 1er mars.

Dans la continuité des réflexions menées lors de la mandature précédente, différents projets se poursuivent :

- les sentiers pédagogiques, avec un an de retard, devraient être finalisés pour la rentrée 2021- la sécurisation de la cour de l'école avec la mise en place de garde-corps et d'un portail
- le changement du chauffage du bloc salle des fêtes et mairie
- l'aménagement du futur quartier au centre du village, projet pour lequel deux réunions de la commission extra-municipale ont eu lieu. Une réunion publique sera programmée prochainement.

Du côté des écoles pour cette rentrée, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) La Baume Cornillane-Ourches atteint l'effectif inégalé de 49 élèves. Cette situation a impliqué l'ouverture d'une deuxième classe à La Baume, dans la salle de la périscolaire. Nous avons pu, en relation avec les professeurs et l'Association des Parents d'Elèves, délimiter au mieux les espaces. Mais les zones partagées sont nombreuses, ce qui reste souvent inconfortable. De ce fait, si les prévisions d'effectifs restent élevées, nous devrons trouver d'autres solutions, notamment en mutualisant les services (cantine, périscolaire) avec la commune d'Ourches.

Saluons enfin, dans un contexte où la reprise économique est très fragile, la création d'une association : « Le Marché Balmois » dont le référent est Frédéric Brossard, notre charcutier. Durant le premier confinement et à l'initiative de Jonathan Mathieu, notre restaurateur, un marché alimentaire hebdomadaire (le mercredi soir) a vu le jour. Il est désormais pérennisé, non seulement pour répondre aux besoins alimentaires grâce à des produits et savoir-faire locaux, mais aussi comme un lieu de convivialité et d'échange .

Nous allons tourner la page de l'année 2020, à cette occasion l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une TRES BONNE ANNEE 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Dominique SYLVESTRE

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 2EME SEMESTRE 2020

VIE MUNICIPALE

ELECTION DES SÉNATEURS

Le dimanche 27 septembre, le Maire qui avait été désigné par le conseil municipal a participé à l'élection obligatoire des Sénateurs de la Drôme. Mr Gilbert Bouchet, Mme Marie-Pierre Monier et Mr Bernard Buis ont été reconduits dans leur fonction de Sénateur, pour les six prochaines années.

CONVENTIONS

Une convention annuelle de mise à disposition de la salle communale a été accordée à l'association « Grand Chahut production » pour l'utilisation de la salle des fêtes régulièrement le lundi soir. Une convention d'occupation de la Place de la Pangée, les mercredis en fin d'après-midi, par le Marché Balmois a été rédigée, ainsi que la création d'une régie de recette. Le régisseur est Gaëlle Lancien et son suppléant est André Mouriquand.

COMPTEURS LINKY

Le maire a reçu des courriers de Balmois qui demandent à la mairie de s'opposer au déploiement des nouveaux compteurs par ENEDIS. Les élus n'ont pas le pouvoir de contrer l'installation de ces compteurs. De ce fait, le conseil municipal, à l'unanimité, n'a pas souhaité s'engager dans ces procédures.

COMITE DE JUMELAGE

Désignation de trois délégués : Isabelle Pral, Gaëlle Lancien et Sandrine Cachot, qui se proposent de représenter la commune auprès du Comité. Le programme prévu initialement en 2020 est reporté sur 2021. L'année 2022 marquera quant à elle le cinquantième anniversaire du jumelage.

COUVERTURE MOBILE

La mairie a reçu l'arrêté ministériel du 27 mai 2020, définissant la première liste des zones du Département, qui doivent être couvertes par les opérateurs de radiocommunication mobile, dans lequel l'Etat impose à un opérateur par l'accord « New Deal » l'implantation d'un relais sur une commune pour couvrir un périmètre de zone blanche, à l'intérieur duquel les usagers sont pour le moment mal desservis. L'opérateur SFR doit intervenir pour le compte de tous les autres opérateurs.

CATASTROPHES NATURELLES

Afin de débloquer le dossier d'une famille Balmoise victime de la sécheresse de 2017, rendant leur résidence totalement inhabitable, une table ronde a pu avoir lieu en juillet à La Baume. Madame la Sénatrice Marie-Pierre Monier, qui avait été avisée du dossier, a souhaité organiser cette médiation, en présence du Maire et de conseillers municipaux, d'un responsable de la D.T.T., d'un représentant juridique de l'assureur et d'un membre de la famille sinistrée. Cette dernière s'est vue proposer une indemnisation par l'assurance à la rentrée dernière.

PELOUSES SÈCHES

Une représentante du C.E.N. (Conservatoire d'Espaces Naturels), a rencontré des élus de La Baume afin de présenter un projet de préservation des pelouses sèches. Certaines parcelles communales seraient susceptibles de rentrer dans ce cadre et de pouvoir être entretenues par des membres du Conservatoire. La convention qui pourrait être établie pour 10 ans, ne devra pas s'opposer au projet des sentiers pédagogiques qui est en cours.

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 2EME SEMESTRE 2020

VIE MUNICIPALE (SUITE)

FFRandonnées DE LE DROME

Élaboration d'une fiche «bon plan» par les services du Département pour un balisage des randonnées avec la dénomination de «Chalamet » au pas de la Croix, qui se trouve sur la commune de La Baume. Consultable sur le site : FFrandonnées Drôme.

PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS

La Baume-Cornillane fait partie des communes démarchées par le Parc Naturel régional du Vercors, dans le cadre de l'agrandissement de son périmètre. Une réflexion est lancée afin de déterminer les avantages et les contraintes d'une éventuelle adhésion d'ici 2023.

DESIGNATION AU CNAS

Le CNAS (Centre National d'Action Sociale) permet aux salariées de bénéficier de prestations et d'aides sur le plan social. La déléguée élue représentante est Isabelle Pral et Elisabeth Vial est la déléguée pour les agents.

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Tout comme le repas des Aînés, les vœux du Maire ne peuvent malheureusement pas avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

AGGLO

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

L'Etat impose aux communautés de communes d'établir un document d'urbanisme unique gérant tout leur périmètre dans son ensemble. Les communes qui composent Valence Romans AGGLO doivent chacune se positionner sur ce choix en début de mandat. La majorité des membres du conseil municipal de La Baume-Cornillane a voté contre le transfert automatique de la compétence PLUI à Valence Romans AGGLO. (10 votants : 9 voix contre et une abstention).

RAPPORTS DE L'AGGLO

Le conseil municipal a accusé réception du rapport d'activité de Valence Romans AGGLO et a pris acte de la lecture des rapports concernant les déchets et l'assainissement qui sont des compétences de l'AGGLO. Ces différents documents sont consultables en mairie.

ECOLE

RENTRÉE DES CLASSES

Dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) La Baume-Ourches, à la rentrée, une nouvelle classe a ouvert dans les locaux de l'école de La Baume. L'espace commun qui a une double fonction : classe et périscolaire, a été aménagé. Deux nouveaux professeurs des écoles à mi-temps ont en charge la troisième classe qui accueille 11 élèves de CE2 et CE1. Le lundi et le mardi, il s'agit de Céline Menassanch-Mas Lamour. Puis le jeudi et le vendredi c'est Florence Deflache qui prend le relais. Concernant les niveaux de CM1 et CM2 (19 élèves) c'est toujours Julien Revel qui s'occupe des élèves. A Ourches, Kathleen Guernevel aidée par Camille Noyer (ASEM) conserve les classes de Grande Section et de CP, soit 19 élèvesUne dalle a été coulée à l'intérieur de l'ancien garage de l'école et une nouvelle haie a été plantée le long de la montée.

COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 2EME SEMESTRE 2020

ECOLE (SUITE)

SÉCURISATION DE L'ÉCOLE

Une barrière a été installée au-dessus du mur d'enceinte situé au sud de l'école et un portail automatisé a remplacé l'ancien qui n'était pas aux normes. Des subventions ont été demandées afin de financer ces travaux.

A.G. de l'APE (Association des Parents d'Elèves)

Une partie du Conseil d'Administration a été renouvelée. Certains problèmes ont été évoqués, notamment le grand nombre d'élèves (jusqu'à 49) dans la cour de l'école de La Baume, lors de la pause méridienne. Difficultés également pour abriter les enfants le midi et le soir au niveau de la pièce devenue trop petite, qui est utilisée pour la péri-scolaire et qui sert maintenant de salle de classe. Pour le midi, la solution d'utiliser le réfectoire après le repas a été trouvée. Concernant l'accueil des enfants le soir, le problème reste posé.

TRAVAUX ET PROJETS

CHANGEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ENSEMBLE MAIRIE-SALLE DES FÊTES

Les chaudières étant trop vétustes, la mairie a contacté quatre entreprises et des devis proposant différents types d'installations ont été demandés. En fonction du montant, des subventions sont possibles (Département et Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Après avoir déterminé le choix du prestataire, les travaux se dérouleront en 2021.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Installation d'un panneau "Danger ralentir" pour la sécurisation du carrefour des Garis au niveau de l'impasse du même nom. Ainsi que le marquage au sol de l'arrêt des cars situé quartier Charlot. Des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h seront apposés au Chemin de la Bûche. Une subvention au Conseil Départemental au titre des amendes de police a été demandée pour ces trois projets. Pour le croisement de la route des Granges avec celle des Perrots, une prochaine demande concerne la pose d'un même panneau de danger afin de faire ralentir les véhicules qui descendent du village.

AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER (Zone AUO)

La commission d'appel d'offres a choisi le cabinet Urbarchi pour l'aménagement du terrain. Un relevé topographique a été réalisé par le géomètre. L'acte d'engagement et l'accord cadre ont été signés avec Urbarchi. La première réunion de la commission extra-municipale de l'urbanisme a eu lieu le mardi 13 octobre. Après la présentation de quatre scénarios possibles, le conseil municipal a redéfini le périmètre de la réflexion qui devra être en adéquation avec le budget communal et à synthétiser les remarques qui lui sont parvenues à l'issue de cette première rencontre. De plus, une réunion publique sera organisée sur le sujet.



COMPTE-RENDU DES COMPTES RENDUS 2EME SEMESTRE 2020

TRAVAUX ET PROJETS (SUITE)

FIBRE OPTIQUE

Durant deux mois, des travaux ont eu lieu sur la RD 208 en raison de l'arrivée de la fibre. Une armoire a été posée par Orange, à proximité du kiosque, au centre du village. Le déploiement chez les particuliers devrait débuter à la fin de l'année 2021.

DIAGNOSTIC DES VOIES COMMUNALES

Une tournée de repérage a permis de prévoir les futurs travaux : fossés à recalibrer, enrocher ou curer; remise en état de nombreux chemins.

LOGEMENT COMMUNAL DU "GÎTE"

Suite à un dégât des eaux et un défaut de ventilation des fenêtres, une déclaration de sinistre a été déposée auprès de l'assurance. Après expertise, des travaux de remise en état sont à programmer.

DÉFENSE INCENDIE

Un groupe de travail formé d'élus a amorcé l'élaboration du schéma de protection incendie demandé par le Département. La responsabilité de l'entretien des bornes n'est plus du ressort des pompiers. La pose et le coût des P.E.I. (Points d'Eau Incendie) avec un maillage suffisant pour couvrir toute la commune, incombent désormais aux municipalités. Il convient d'établir un état de l'existant, puis des besoins et de planifier la réalisation dans le temps afin d'être en règle.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

Avis favorables

- Mr Gaillard : démolition d'un ancien garage et construction d'une piscine sur l'emplacement dégagé.
- Dessine-moi une brebis : autorisation pour la construction d'une yourte en lien avec l'activité agricole
- Mr Nicolas et Mme Chabrolin : changement de destination d'un bâtiment et rénovation d'une habitation
- Mme Soulat : modification d'une ouverture d'un hangar suite au changement de la sortie sur la route communale qui était dangereuse.
- Mr Villemonteix : édification d'un mur de clôture.

Avis défavorables

• Annulation du permis du cabanon de chasse de l'ACCA.

Des vices de procédure émaillent le dossier depuis l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Quatre manquements successifs émanant de différents organismes ont conduit à une invalidation du permis de construire par le Préfet. Une procédure est en cours afin d'aboutir à une régularisation, dans le but de déposer un nouveau permis.

• Mr et Mme Reynaud : refus du permis pour la construction d'une maison individuelle.

DEUX DÉPARTS, UNE ARRIVÉE...

Par Isabelle Pral, Sylvain Vast

MERCI COLETTE MAISONNAT

C'est déjà l'heure de la retraite en ce 1er décembre 2020, pour **Colette Maisonnat**, après vingt-sept années passées au service de sa commune. A partir de 1993, elle assure le ménage de la salle des fêtes, de la mairie et de l'école avec beaucoup de professionnalisme.

Très autonome, toujours souriante et d'un tempérament discret, elle a su s'adapter durant cette année 2020 aux multiples exigences sanitaires résultant de la lutte contre la pandémie. Aujourd'hui qu'il nous faut redétailler toutes les fonctions de son poste, nous mesurons le rôle indispensable que Colette a joué pour notre collectivité. Les personnes qui ont bénéficié de ses attentions (toujours un torchon propre et repassé à disposition en mairie...) savent à quel point Colette met du cœur à l'ouvrage. Elle agit "comme si c'était pour sa maison" nous explique-t-elle volontiers.

Notons par ailleurs que pendant plus de vingt ans, grâce à son mini-car, Colette a transporté nos enfants en reliant les écoles de La Baume et d'Ourches trois fois par jour, organisant même la desserte vers l'école maternelle de Montmeyran, matin et soir. Puis vers la fin des années 2000, les changements d'horaires du côté de l'école de Montmeyran ainsi que les nouvelles normes en matière de véhicule et de transport auront raison de son dévouement.

Nous lui souhaitons une très agréable retraite bien méritée, en compagnie de son mari Pascal, de leurs enfants et petitsenfants.



MERCI GERARD LE GUIDEC

Une excellente retraite également à **Gérard Le Guidec** qui a quant à lui fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier 2021. Étant venu en 2006 renforcer l'équipe en place, il a connu trois Maires différents durant ces 14 années au cours desquelles il s'est donné à fond dans ses fonctions d'employé municipal. D'une humeur constante et toujours au beau fixe, très à l'aise quel que soit l'environnement de travail et d'une endurance à toute épreuve, le tout sans jamais refuser de donner un coup de main pour une besogne supplémentaire; Gérard est un agent émérite qui excelle dans l'art de la taille et de l'entretien des espaces verts. Il est doué d'une grande capacité d'inventivité dans de nombreux domaines, notamment linguistique...pour notre plus grand plaisir. Mais c'est encore Sylvain, son collègue de travail, qui nous parle le mieux de Gérard.

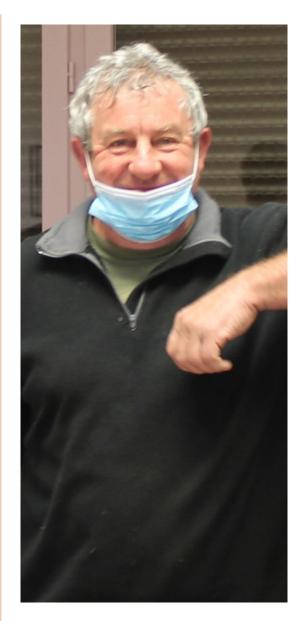
"Mon cher Gérard,

Pendant 6 ans et des brouettes j'ai partagé une partie de mes semaines de boulot avec toi, arpentant routes et chemins de la Baume-Cornillane à bord de notre camion IVECO à la recherche du moindre caniveau bouché, acacia pointant son nez, chemin troué, herbe trop touffue, vanne cassée et autres aventures communales (la liste serait fort longue) ... Ces moments en ta compagnie ont été pour moi un grand privilège. Tout d'abord pour désormais connaître les lieux et personnages (mais aussi flore, faune sauvage et j'en passe ...) de notre village; rebaptisés par toi-même avec tout un tas de noms plus pittoresques les uns que les autres, en cela nombre de poètes ou d'acteurs célèbres ne t'arriveraient pas à la cheville tellement l'inspiration dont tu fais preuve est sans limite!

Ensuite, je dois dire que tu possèdes beaucoup de qualités humaines pas si fréquentes : bienveillance, bonne humeur, entrain, humilité, dévouement, discrétion, générosité ... Dans le travail, tu choisis toujours la tâche difficile ou ingrate avant l'autre, sans que cela ne semble te poser le moindre souci. Pour n'avoir pas toujours connu cela dans le monde professionnel, je mesure ma chance de t'avoir eu comme collègue. Et puis au-delà de toutes ces qualités dont tu fais preuve, il ne suffit pas d'être bon bricoleur pour faire ce métier, il faut aussi bien souvent être débrouillard et chercher une solution économique à tout problème, même quand au premier abord il n'y en a pas... En cela la commune te doit une fière chandelle, et moi aussi car en t'observant travailler j'ai appris bon nombre de choses qui ne s'apprennent ni à l'école, ni dans les livres mais bien dans la vie, donc je t'en remercie.

Tu vas nous manquer, mais l'heure de la retraite a sonné et avec elle la Bretagne qui te tend les bras, alors cours-y-vite et pense à nous envoyer une carte postale de temps à autres, vu que le Minitel n'est pas prêt de fonctionner chez toi!"

Sylvain



BIENVENUE A ELODIE WENDLING

Afin de pallier le départ de Colette et de Gérard, la commune a embauché Elodie. D'abord à compter du 1er décembre, pour une durée de trois mois (le temps de son préavis), avec un CDD de 8 heures. Puis à l'issue de ce contrat, cette nouvelle recrue intégrera le personnel à raison 25 heures par semaine au poste d'agent technique polyvalent. Elodie est Balmoise depuis plus de 10 ans, elle s'est mariée avec Damien à la mairie de La Baume il y a quelques années et ils ont deux enfants. Après des expériences dans des domaines variés, Elodie est agent technique depuis l'année 2013 au service de la mairie de Montmeyran, mais aujourd'hui elle est très motivée de pouvoir venir travailler dans sa commune de résidence et de développer de nouvelles compétences. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions.



CONTEXTE COMMUNAL DEMOGRAPHIQUE ET IMMOBLIER

Par Marithé Castaing Guardiola Sources : Mission préliminaire Urbarchi - INSEE

La commune de La Baume-Cornillane a approuvé au début de l'année 2019 son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci prévoit l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur, propriété de la commune, d'une surface d'environ 1.2 hectares, situé dans l'enveloppe urbaine de l'agglomération du village. La commune souhaitant aménager elle-même le secteur, elle a missionné une équipe de maîtrise d'œuvre pour en assurer la conception et la réalisation. Dans le cadre de la première phase de l'étude préliminaire, une synthèse des grandes caractéristiques de la commune pour mettre le projet en perspective avec son environnement plus vaste a été réalisé. Nous vous présentons dans cet article les données du contexte démographique et immobilier.

Organisation du bâti

Au moyen-âge, un prieuré clunisien s'implante, puis un village fortifié se constituera au XIIème siècle autour du donjon en pierre de la famille Cornillan.

Suite aux guerres de religion, la place forte sera démantelée en 1626.

Le village perché connaît alors un abandon progressif. On voit encore quelques maisons dans le vieux village sur le cadastre napoléonien de 1812, mais l'habitat s'est alors principalement dispersé en écarts sous forme de fermes plus ou moins grandes. Le prieuré et les Chenebiers se densifient.

En 1826 un temple est construit, amorçant ainsi la composition du nouveau village avec d'autres mai-

sons. Une ancienne maison au flanc des premières pentes sera aménagée en école en 1832 et abritera à la fois l'école et la mairie jusque dans les années 1980. Parallèlement à la densificiation du chef-lieu, au XIXme, la Lozière, les Clabeylauds, les Pialoux prennent une forme de petit hameaux avec l'adjonction de nouvelles maisons. A partir des années 1980 les quartiers Bouchesse, Coquillon et Comtes s'urbanisent. Dans les années 90 ce

A partir des années 1980 les quartiers Bouchesse, Coquillon et Comtes s'urbanisent. Dans les années 90 ce sont les abords du temple et du prieuré qui s'urbanisent. Enfin ces dernières années le sud du chef-lieu donne lieu à l'aménagement de deux lotissements. Parallèlement 3 entreprises se sont installées à l'ouest.

De ce fait, le tissu urbain et l'habitat du village sont aujourd'hui encore peu structurés, bien qu'ils accueillent tous les bâtiments édilitaires et sportifs de la commune.



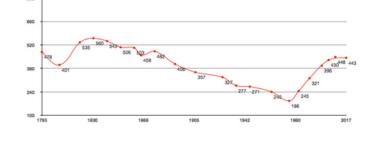
1948: village abandonné, agrandissement des écarts, école et du temple réalisés au XIXe



Les tendances démographiques

Une croissance importante entre 1975 et 2012 puis une légère régression

Après un siècle et demi d'exode rural, La Baume Cornillane a connu une croissance continue qui lui a permis de plus que doubler sa population sur 37 ans. Toutefois, la création du lotissement des Chenebiers, non pris en compte par l'INSEE devrait compenser cette baisse.



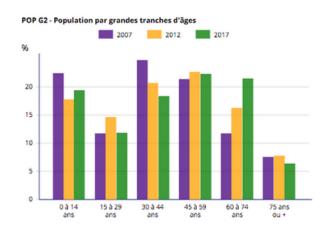
Variations de la population de La Baume Cornillane 1793-2017

Une reprise principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants

Cette croissance, particulièrement forte entre 1975 et 1999, est principalement portée par un solde migratoire positif sauf sur la période 2007-2017 où elle a été négative. La natalité contribuant à compenser un peu les départs d'habitants.

Une commune qui vieillit

L'indice de jeunesse, rapport entre le nombre d'habitants de moins de 20 ans avec celui des plus de 60 ans a beaucoup baissé ces dernières années, passant de 1,81 en 2006 à 0,87, soit moins que la moyenne de l'Agglo (0,9).



Evolution du parc de logements

Une vocation surtout résidentielle: la plupart des résidents actifs travaille hors de la commune

Le taux des actifs (de plus de 15 ans ayant un emploi) travaillant sur la commune est bas et diminue (17% en 2007 contre 15% en 2017) Le reste des actifs (85%) travaille sur le bassin d'emploi de Valence, du Pouzin, Chabeuil,...

Des résidences principales en augmentation

Le nombre et la part relative des résidences principales (RP) sont en constante augmentation, suivant en cela la forte augmentation démographique. La part des résidences secondaires a fortement baissé et le nombre de logements vacants est plutôt stable.

Un nombre de locataires en légère hausse

Le nombre et la part des locataires a augmenté: occupant 17,8% du parc de résidences principales. En 2007 ils comptent pour 20,3% en 2017.

Un parc constitué en grande majorité de maisons individuelles et de grands logements

Le parc de logement est constitué à 91% de maisons, celui des appartements est de 7,4% .

79% des résidences principales ont 4 pièces ou plus.

Un taux de construction neuve d'habitation baisse

Si entre 2000 et 2009, 27 habitations avaient été autorisées (données tirées du PLU), lors de la décennie suivante 13 logements ont été autorisés.

Des constructions majoritairement construites avant 1990 (69% en 2017).

LA FIBRE OPTIQUE

Par Brigitte Thivolle et Frédéric Leclercq

Le plan France Très Haut Débit (PFTHD) a comme objectif d'améliorer la couverture numérique des territoires en plusieurs étapes :

- D'ici 2020, garantir à tous un accès au bon haut débit (>8 Mbit/s) ou au très haut débit,
- D'ici 2022, doter tous les territoires d'infrastructures numériques de pointe en donnant accès à tous au très haut débit (>30 Mbit/s),
- D'ici 2025, généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire.



Concernant la Baume Cornillane, ce plan est mené par Orange (réseau). La première phase concerne les travaux d'infrastructure commencés, terminés et réceptionnés en 2020. La deuxième phase correspond au déroulage du réseau fibre jusqu'au boitier le plus proche des abonnés.

Le déroulage se fera en deux temps :

- Premier semestre 2021, tous les abonnés actuellement raccordés en souterrain seront éligibles (centre bourg).
- Pour les réseaux aériens, ce sera plus long car il est nécessaire de réaliser une étude de charge sur chaque supports existants. Bien que réalisée dans la continuité, cette partie pourrait s'étaler jusqu'en 2022.

Aucun raccordement ne peut être demandé avant que les travaux de déploiement sur un secteur donné ne soient terminés.

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

1- vérifier l'éligibilité de son logement

Avant d'entamer des démarches pour installer la fibre optique dans une maison, il convient de s'assurer de l'éligibilité de son domicile ou établissement. En boutique, sur internet ou par téléphone, les fournisseurs mettent à disposition un test d'éligibilité à la fibre optique. Celui-ci permet d'identifier les opérateurs couvrant le logement et la vitesse de connexion qu'ils proposent.

2- choisir son fournisseur : quatre acteurs majeurs pour deux technologies fibre

Pour l'essentiel, l'accès au très haut débit en France relève de quatre opérateurs principaux que sont Orange, Free, SFR et Bouygues, qui délivrent la fibre optique grâce à deux procédés distincts : le FTTH (Fiber to the home) et le FTTE (pour les PME).

2- choisir son fournisseur : 3- frais de raccordement des quatre acteurs majeurs maisons individuelles

Si généralement ils sont pris en charge intégralement par les opérateurs, pour les immeubles, des frais de raccordement peuvent être facturés pour les maisons individuelles. Les prix sont à titre indicatifs.

Opérateur	Coût du raccordement en souterrain	Coût du raccordement en Aérien
Fibre Orange	Gratuit	149€
Fibre SFR	149€	299€
Fibre Bouygues	Gratuit	149€
Fibre Free	Gratuit	Gratuit

LES PELOUSES SECHES

Par Brigitte Thivolle



Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes intervient directement dans cinq départements (Ain, Ardèche, Drôme, Loire et Rhône) et en coordination avec les cinq autres Conservatoires partenaires sur la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes : Allier, Isère, Savoie, Haute-Savoie et Auvergne Au cœur de métier des CEN, la gestion d'espaces naturels s'appuie sur la maîtrise foncière de terrains à forte valeur écologique (acquisition des parcelles, contractualisation avec le propriétaire, bail...).

Le CEN accompagne le Conseil Départemental de la Drôme en faveur de la biodiversité du Grand Rovaltain (contrat vert et bleu de la région Rhône-Alpes).



Les pelouses sèches présentes sur la commune de La Baume Cornillane ont la particularité d'être à la fois montagnardes et méditerranéennes, et font l'objet d'un classement en « Espaces naturels sensibles » par le Département.

Les pelouses sèches sont des espaces naturels inclus dans le réseau Natura 2000, elles sont inscrites dans la directive européenne "Habitat Faune Flore".

Elles sont constituées d'une végétation relativement rase. Graminées, chardons et certains arbustes comme les pruneliers sont les formations végétales que l'on retrouve le plus souvent sur ces milieux. Ces pelouses apparaissent sur des sols en pente, pauvres et calcaires qui retiennent faiblement l'eau.

On pourrait les prendre pour de simples friches mais en réalité ces milieux abritent une riche variété faunistique et floristique et possèdent un rôle paysager important. Elles accueillent 26 % des plantes protégées de France. Leur existence est intimement liée à une activité humaine qu'on appelle le pastoralisme. Avec l'abandon de celui-ci, ces pelouses, qui sont peu productives, ont été délaissées, livrées à la colonisation. Depuis un siècle, 50 à 75% de ces milieux ont disparu en France.

Dans les secteurs sensibles aux feux de forêt, la préservation des pelouses sèches pâturées converge avec l'objectif de protection contre les incendies il s'agit de maintenir des zones ouvertes, en intégrant la création et l'entretien de bandes pare-feu.

ECHANGES AVEC LE CHEF DU CENTRE D'INCENDIE DE LA RAYE

Par Marithé Castaing Guardiola

Mon mari est devenu pompier volontaire depuis un an et demi et cela m'a permis de comprendre beaucoup de choses sur le fonctionnement de la caserne, étant aux premières loges. Aussi, j'ai eu envie de vous faire partager cela à travers le témoignage du chef de centre qui est également Balmois : Laurent Taci.

Bonjour Laurent Taci, peux-tu nous présenter la caserne et ton rôle ?

Je suis le chef de centre d'incendie et de secours de la Raye né du regroupement des casernes des 2 communes d'Upie et de Montmeyran en 2008. Notre secteur d'intervention est Upie – Montmeyran et l'ensemble du secteur géographique de la Baume Cornillane, Ourches et la Rochette. La caserne regroupe 39 sapeurs-pompiers aujourd'hui dont 2 infirmières sapeur-pompier.

Peux-tu nous donner une idée du nombre d'interventions ?

Chaque année, nous réalisons environ 300 interventions, cette année nous sommes en légère hausse malgré la crise sanitaire.

Voici la répartition :

- 75% de l'activité concerne le secours à la personne
- 15% les incendies
- 7% Opération diverses : inondation, nid insecte, panne ascenseur....
- 3% accident de la route.

Nous sommes dans les moyennes départementales des CIS. Au niveau de l'effectif, nous sommes plutôt en diminution à la suite de départs en retraite. Toutefois, nous n'avons pas de problème d'effectif la nuit et les week end. Nous sommes en recherche de personnes pouvant se rendre disponibles en journée comme des agriculteurs ou des employés communaux ou encore des personnes travaillant en horaires décalés.



Comment cela se passe s'il n'y a pas assez de disponibilités de pompiers ?

Concrètement, il faut qu'on arrive à faire partir 4 personnes en simultané. Or, sur certaines plages horaires, comme en journée, cela n'est pas toujours possible. Si nous ne sommes pas assez nombreux :

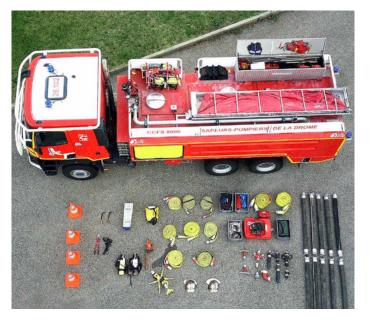
- une ambulance peut partir en mode dégradé et le système de gestion de l'alerte va chercher un équipage sur les centres voisins. Cela peut aussi être le cas si la gravité de la situation nécessite du renfort.
- s'il s'agit d'un feu, l'équipage de 2 pompiers ne part pas. La demande est transférée sur un centre voisin avec le matériel le plus adapté. Cela implique nécessairement un délai allongé dû au temps de route

Peux-tu nous en dire plus sur le temps d'intervention qui peut parfois sembler "long" lorsque sa maison brûle ?

1-L'appel: il peut se passer plusieurs minutes avant cet appel.

2-Le délai du traitement de l'alerte : l'opérateur prend le maximum d'informations pour envoyer le matériel et les moyens adaptés, sinon un aller-retour à la caserne nous ferait perdre un temps précieux. Si c'est en lien avec le médical, l'appel est ensuite transféré au centre 15 (SAMU) auprès d'un médecin régulateur. Il sera nécessaire de réexpliquer à celui-ci la situation dans les détails. A cet instant précis, le pompier ne sait même pas qu'il va y avoir une intervention. Une fois l'intervention validée, le bip du pompier sonne.

3- Ca bippe : Le pompier qui est disponible à son domicile reçoit l'alerte. Il doit réaliser le trajet en voiture pour arriver à la caserne, en moyenne 4 à 5 minutes. Sur place, il se met en tenue et prend le nécessaire pour assurer l'intervention. Une fois l'équipage réuni, ils partent vers l'adresse fournie qui peut être plus ou moins éloignée et facile à trouver. En moyenne il faut compter 20 mn entre le moment où le bip sonne et le moment où on arrive chez le requérant.



On m'a parlé d'un véhicule spécial à la caserne qui était un atout, peux-tu nous en dire plus ?

Effectivement, à ce jour, il y en a 3 dans la Drôme et il est mis à contribution lors de feux de forêt et les feux de bâtiments agricoles et industriels ou encore sur des feux de poids lourds. Il a de grandes capacités hydrauliques et peut emprunter des terrains accidentés. Il y a 5 ans c'était le premier véhicule de ce type dans la Drôme. Il a été fort utile lors du dernier feu d'habitation qui a eu lieu à Baume car il n'est pas toujours évident d'avoir la continuité de l'eau dans nos campagnes. Dans notre jargon, nous l'appelons le CCFS 8000.

Le mot de la fin?

Nous sommes des sapeurs pompiers volontaires qui donnons de notre temps pour l'intérêt de tous, c'est un réel engagement. Si des personnes, **avec une grande disponibilité en journée** sont intéressées pour intégrer la grande famille des sapeurs pompiers volontaires, qu'elles n'hésitent pas à se manifester!

PORTRAIT D'UN BALMOIS

Par Brigitte Thivolle

Je le vois, plutôt je l'entends, arriver de loin remontant le vallon sur son tracteur rouge, heureux du travail accompli. Son chien Pixou l'accompagne partout, oreilles au vent. Il aime son petit pays des Garis.

Il vient de faire du bois, de tailler ici et là, d'aider le voisin à rentrer la paille, de planter les pommes de terre ou d'aider une brebis à mettre bas. Voilà la première image qui me vient à l'esprit en pensant à lui, un homme de la campagne. Je suis allée passer un moment avec lui pour écouter ses souvenirs

Bonjour Daniel, je sais que tu es né à La Baume mais où exactement ?

Dans la maison familiale de mon Grand-père aux Garis, le jour où le cochon finit en saucisson!

Tu as grandi à la Baume?

Oui, jusqu'à 5 ans puis à Montvendre pour aller à l'école et tous les mercredis, samedi et dimanche je revenais à pied à la ferme. Mon grand-père paysan avait un troupeau de moutons et quelques chèvres qui à l'époque entretenaient chemins et bois (une méthode écologique) conséquence aujourd'hui le lierre envahit tout. Il cultivait des vignes, élevait des volailles vendues par ma grand-mère sur le marché de Chabeuil. Je gardai le troupeau en écoutant Nicolleta sur le transistor rouge et blanc du grand père L'entraide était monnaie courante entre les voisins, vendanges, émonder les noix, les moissons...

Raconte-nous le paysage à cette époque

Toutes les vignes ont disparu pourtant chaque paysan cultivait celle-ci pour faire leur vin (un peu piquette !!). Les parcelles cultivées étaient plus petites. On n'était pas encore dans les cultures intensives.

Quelques mots sur ton métier lié à l'élevage

Parti très tôt le matin, je livrai de l'aliment pour animaux d'élevages dans des fermes perdues de la Drôme, de l'Ardèche et parfois plus loin. Un métier, 44 ans dont 30 années dans la même entreprise qui m'a beaucoup enrichi grâce aux rencontres des éleveurs devenus pour certains des amis, j'ai découvert les paysages et petits villages drômois et ardéchois sur de petites routes parfois tortueuses.



Tu élèves aussi des poulets Label, tu peux m'expliquer?

J'ai un cahier des charges pour les élever. Je reçois les poussins (4400) le jour de leur naissance Un poulet Label doit sortir obligatoirement le 42 ième jour où avant si le temps le permet. Ils sont nourris essentiellement de céréales, d'herbe, cailloux, cerises, et quelques vers de terre. Ils partent le 84 ième jour.

Quels souvenirs du village?

La vogue avec les feux d'artifice, les concours de belote avec clairette et rôtie Le Bon Accueil, café-restaurant du village, lieu de rencontre entre amis. Les rencontres à la sortie de la messe à Montvendre car La Baume avait un temple et pas d'église.

Aujourd'hui tu continues à aimer ce petit coin au pied de la Raye, je sais même que tu enfiles ton habit de cantonnier bénévole.

J'aime rendre service et entretenir les chemins tout autour des Garis. La nature envahit vite une passerelle, un sentier si utile pour les morilles. La neige aussi nous surprend un beau matin d'automne et alors il faut tronçonner, dégager, rendre accessible la route.



Et la retraite?

Admirer la Raye dès le matin, faire le jardin m'occupe un bon bout de temps, semer, planter désherber, récolter, puis les conserves et confitures et un bouquet de fleurs pour sa petite femme Des promenades dans les vallons, chercher des morilles et partir découvrir la France.

Tu transmets cette mémoire à tes nombreux petits enfants

OUI car ils grandissent aujourd'hui dans un autre monde plus virtuel. Mais ce qui me tiendrait le plus à cœur c'est de leur transmettre les valeurs de mon grand-père:

Etre honnête, poli, respectueux et travailleur.

Voilà je suis contente de vous avoir présenté Daniel G, mon voisin. Une dernière chose, si vous passez par les Garis, n'hésitez pas à vous arrêter pour une petite causette et surtout pour coincher. Il adore ça surtout s'il pleut.

37ÈME JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LA BAUME CORNILLANE AU RENDEZ-VOUS, ENVERS ET CONTRE TOUT...

Par Jean Lovie et Isabelle Pral



Pouvait-on rêver thème meilleur, plus "porteur", que celui de "Patrimoine et Education", proposé pour 2020 les 19 et 20 septembre?...

Et surmontant tous les "vents contraires", météorologie incertaine et menaçante, Covid-19 lourd de conséquences pour les rencontres publiques, ce seront, une fois de plus, sur les deux jours, presque une cinquantaine de personnes qui auront bravé les éléments et fait choix de notre commune pour une visite guidée. Un choix parmi plus de 200 propositions dans la Drôme!

Tour à tour auront pu être appréciés l'identité géographique et historique de La Baume, l'enchantement croissant des paysages dès les premiers pas gravissant la "Côte", notre rapport avec La "Pangée", ce "centre du monde", objet d'intérêt grandissant depuis sa désignation voilà bientôt vingt ans...

Et puis bien sûr, notre site féodal, ancien fief des Cornillans auxquels nous devons une part de notre patronyme depuis le XIVème siècle, ainsi qu'à partir de 1562, l'identité remarquable d'une communauté ayant fait choix de la Réforme protestante avec Catherine de Cornillan, dernière descendante en ligne directe, toujours présente avec le nom de notre école.





Tout cela, nos visiteurs, plus de 2000 depuis les quelques 20 ans où La Baume participe aux Journées Européennes, l'ont fortement ressenti, souvent passionné, certains allant jusqu'à revenir d'année en année, pour les uns afin de mieux saisir la "tectonique des plaques", origine de notre paysage de Piémont du Vercors, pour les autres goûter l'histoire tellement symbolique de la cloche d'un des rares villages drômois dépourvu d'église...

Le renouvellement du thème annuel est aussi une invitation à une réflexion jamais achevée, celui de 2020 ayant permis de s'arrêter plus longuement sur les paléoclimats, avec la vallée du Rhône envahie par la mer miocène voilà 20 millions d'années, une eau tropicale où règnent les "dents de la mer" bien longtemps avant l'apparition de l'espèce humaine, avec des rivages parcourus, sur notre territoire, par le rhinocéros...

A La Baume-Cornillane font décidément bon ménage, les sciences exactes avec l'histoire... Alors, dans l'attente du futur thème, à l'année prochaine!



SPECTACLE DANS LES JARDINS

Par Laurent Prat, directeur artistique de la compagnie LE CRI DU SONOTONE



POURQUOI JOUER DANS DES JARDINS?

Cet été, la plupart des festivals et des rendez-vous culturels sur l'agglomération Valence-Romans, et plus largement sur le pays, ont été annulés en raison des conditions sanitaires.

Dans ce contexte, notre compagnie LE CRi DU SONOTONE, basée à la Baume Cornillane, a proposé d'organiser dans des jardins du département des représentations, permettant l'accueil du public dans des conditions de sécurité sanitaire, conformes aux règles en vigueur. La jauge était limitée, le port du masque obligatoire pour les spectateurs et la représentation en plein air.

Notre spectacle "Entre les lignes", un duo à moustaches sans parole, a été accueilli dans quatre jardins (Montmeyran, Crest, Pont-de-Barret et La Baume Cornillane).

Cette initiative a pu voir le jour grâce à l'accueil chaleureux de particuliers offrant d'ouvrir leur jardin et au soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

En tant que compagnie, notre mission est de proposer des temps d'évasion poétique, de divertissement intelligent, de rencontre extra-quotidienne. Une compagnie est un outil social. Si elle ne fonctionne pas, si elle ne rencontre pas le public, elle ne sert plus à rien. A l'échelle de l'artiste, c'est la même chose. Un artiste du spectacle vivant qui ne rencontre plus le public, ne sert plus à rien socialement.

Or, cette tournée estivale nous a rappelé que créer le prétexte à la rencontre, que faire rire, que proposer des évasions artistiques n'était pas un luxe ou un besoin de second ordre. Se rencontrer, rire ensemble, rêver ensemble est aussi important que de manger ou respirer. C'est aussi ce qui nous distingue des autres mammifères.

22

COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ? EST-CE COMPLIQUÉ?

Un exemple vaut mieux qu'un long discours. Pour organiser notre soirée du 13 juillet 2020 à la Baume Cornillane, nous avons d'abord sollicité le réseau de notre compagnie en leur proposant et expliquant notre projet. Plusieurs personnes ont rapidement répondu positivement. A la Baume Cornillane, Gaëlle Lancien et Florence Jacques, nous ont tout de suite ouvert leur porte. Ensuite, nous avons envoyé chacun de notre côté l'information à nos réseaux respectifs, trois semaines avant la représentation.

Nous avons proposé un tarif maximum de 10 euros et un tarif réduit pour les familles et les faibles revenus pour que le spectacle puisse être accessible à tou.tes.

Puis, le jour J : installation sur la terrasse, récupération de bancs et de chaises et enfin ouverture des portes au public. Une trentaine de personnes dont beaucoup du village sont venus nous retrouver dans le jardin de Gaëlle et Florence. Un magnifique coucher de soleil pour commencer la représentation et c'est parti pour une heure d'éclats de rire et de complicité sur cette petite scène éphémère.

Une très belle soirée! Côté scène: une immense joie de retrouver le public. Côté public: un grand plaisir à garder ensemble dans la même direction. Un énorme merci à Gaëlle et Florence pour leur accueil généreux et l'organisation de cette belle soirée!.





LA SUITE?

Depuis, la compagnie a relancé ses ateliers de Jeux burlesques en partenariat avec l'Amicale laïque du village dans l'espoir de pouvoir présenter son cabaret excentrique sur le village en juin prochain. Cabaret qui a été annulé en juin 2020 pour raison sanitaire liée à la pandémie. Toute l'équipe de l'atelier est très motivée par poursuivre cette aventure artistique. Actuellement, nous sommes de nouveau sur les starting blocks en raison du deuxième confinement. Mais, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous serons heureux de retourner nous entraîner pour offrir encore un grand moment de douce fantaisie aux habitants du village et de ses environs, les 12 et 13 juin 2021. A vos agendas ! (on croise les doigts très fort)

Bonnes fêtes à tous !













L'ECOLE D'OURCHES

par Kathleen Buigues Guernevel

L'école d'Ourches accueille pour cette rentrée 19 élèves, 8 anciens élèves et 11 nouveaux avec une répartition de 10 élèves en CP et 9 en GS. Cette année, les élèves constituent deux groupes très unis et curieux. L'encadrement des élèves continuent de se faire par le tandem Kathleen Buigues Guernevel (Enseignante) et Camille Noyer (ASEM) pour la 5ème année. L'ouverture d'une nouvelle classe dans le RPI, implantée à l'école de la Baume Cornillane a permis de passer de 3 niveaux ou même 4 niveaux en 2018-2019 à un double niveau. Ce qui tombe très bien dans le contexte sanitaire où les écoles ont connu l'an dernier une fermeture de plusieurs mois, cela permet d'avoir davantage de temps avec chaque groupe et d'appréhender les apprentissages fondamentaux avec plus de sérénité.

En septembre, un duo de musiciens est venu proposer un concert de relaxation sonore à chacune des écoles du RPI car promouvoir l'importance de la culture semble un élément éducatif essentiel encore plus dans ce contexte. Les enfants ont pu découvrir un clarinettiste et un saxophoniste qui proposait aux enfants des atmosphères sonores avec leurs instruments mais également des objets détournés (un fouet de cuisine pouvant ainsi devenir source de musique).Les enfants ont été contents de réinvestir en classe ce qu'ils avaient découvert en cherchant une musicalité aux objets quotidiens : à l'école, ils ont improvisé un concert de scratchs de chaussures, fermetures éclairs, bruissement de tissus divers ou papier... Le fait de pouvoir permettre aux élèves des deux écoles de vivre des expériences communes a pour but de permettre les échanges entre enfants d'âges différents qui se retrouvent pour beaucoup sur le temps de cantine.

En octobre, le salon du livre a été annulé. Pour cette occasion habituellement, les enfants confectionnent des sablés. Cette année, l'atelier "pâtisserie" a été maintenu. Et la joyeuse troupe s'est dévouée pour les grignoter en guise de collation pendant plusieurs récréations après avoir partagé avec les élèves de la Baume, bien sûr, les délicieux biscuits. Qu'est ce qu'ils aiment mettre la main à la pâte!



En novembre, l'obligation du port du masque à partir de 6 ans a demandé à aménager l'emploi du temps et à modifier des pratiques pédagogiques pour permettre à la moitié de classe masquée (les CP) d'être soulagée du port du masque : en répartissant les heures d'Education Physique et Sportive tous les après-midis pour leur permettre de "respirer" sans masque, à proposer une promenade contée d'une heure et demie (un beau moment entre temps de marche et lecture de fables Jean de La Fontaine. Raconter la fable du chêne et du roseau au pied de l'arbre permet de vivre les mots autrement. Les voir imiter la grenouille qui voulait être aussi grosse que le boeuf en regardant au loin paître les bovins de Léo Girard.... quel bonheur.

Parce que le devoir de mémoire peut s'éduquer tôt avec des supports adaptés, les enfants sont allés modestement déposer un petit bouquet confectionné par leurs soins et une affiche avec leurs mots sur le monument du souvenir d'Ourches. En effet, après avoir découvert le mode de vie des poilus dans les tranchées à partir de dessins adaptés à leur âge (lecture offerte et diaporama), les enfants ont pu s'exprimer : une affiche a été réalisée à partir des phrases qu'ils ont dictées. Cela a pu leur permettre de comprendre à quoi servait ce monument devant lequel on passe quand on va faire du sport dans le pré et à tisser un lien entre passé et présent (évoquer une guerre passée à 5 et 6 ans, c'est surtout comprendre qu'on a de la chance de vivre en paix).







L'ECOLE DE LA BAUME CORNILLANE LA CLASSE DE CE1-CE2

Les élèves de CE1-CE2 vous présentent leurs matières préférées

Ma matière préférée à l'école, c'est la géométrie, parce qu'on fait des traits.

Ma matière préférée à l'école, c'est le sport car on peut se défouler.

Alessia

Ma matière préférée à l'école c'est la lecture parce que j'aime bien lire le mange Doudou.

Juliette

Ma matière préférée à l'école c'est la lecture parce que j'adore la lecture.

Rafaël

Ma matière préférée à l'école c'est la géométrie parce que j'adore mesurer, dans mon métier, on fera ça.

Ma matière préférée à l'école c'est le sport parce qu'on fait des jeux collectifs.

. Eloïse



Ma matière préférée à l'école c'est les mathématiques parce que j'aime bien faire des calculs posés.

Ma matière préférée à l'école c'est le sport parce qu'on fait des jeux de course. Ian Ma matière préférée à l'école c'est les arts visuels parce que quand je serai grande je serai illustratrice, parce que j'adore dessiner et peindre. Chez moi, je fais beaucoup d'arts visuels.

Apolline G

Ma matière préférée à l'école c'est les arts visuels parce que quand je serai grande je serai illustratrice. Et le sport parce que ça me défoule.

Emma



Ma matière préférée à l'école c'est le ¼ heure lecture parce que j'apprends à lire. Laurine

Ma matière préférée à l'école c'est le sport parce qu'on peut enlever le masque.

Ma matière préférée à l'école c'est la lecture parce que j'aime lire Tom Tom et Nana. Salomé

Ma matière préférée à l'école c'est la peinture.

Ma matière préférée à l'école c'est les mathématiques.

Ma matière préférée à l'école c'est le ¼ heure lecture.

Maylan

Ma matière préférée à l'école c'est la lecture parce que j'adore le ¼ heure lecture

Ma matière préférée à l'école c'est le sport parce qu'on doit jouer à des jeux collectifs.

Ma matière préférée à l'école c'est les arts visuels parce qu'on peut dessiner. Ma matière préférée à l'école c'est les calculs posés parce que je suis rapide. Apolline R

L'ECOLE DE LA BAUME CORNILLANE LA CLASSE DE CM1-CM2

Par les élèves de CM1-CM2

Cette rentrée après les vacances de la Toussaint est un peu étrange car nous portons des masques. Quelques élèves trouvent que c'est difficile car on a du mal à respirer au bout d'un certain temps. Lorsque nous enlevons le masque, on sent que la respiration est plus facile. Pendant les temps de récréation, le masque tient chaud et il est parfois mouillé. Quand on court, on a du mal à reprendre son souffle. De temps en temps, il nous picote le nez. Le maître nous permet quelquefois de respirer à la fenêtre ou à la rambarde de la cour. Le masque est gênant lorsqu'on éternue. Si quelques élèves ont du mal à le garder sur le nez, c'est quand même supportable. On espère que l'on pourra bientôt l'enlever.



Si nous avions pu fabriquer nos masques, ils auraient peut-être ressemblé à cela.



Dans l'école on est un peu plus serré car il y a une nouvelle classe. C'est bien d'avoir de nouveaux élèves parce que cela faisait longtemps que nous étions tous ensemble. Nous sommes moins dans la classe et c'est mieux. Par contre, pendant le temps lecture nous ne pouvons plus aller à côté parce que les CE1-CE2 sont dans la salle de la péri'. Parfois c'est un petit peu compliqué de se partager les jeux de cour. Nous sommes plus nombreux à la cantine et c'est beaucoup plus bruyant. C'était mieux lorsque Nathalie, la cantinière, mangeait avec nous. A cette rentrée, il y a eu aussi des travaux dans la cour et on a installé une rambarde plus haute. Notre ballon sortira peut-être moins dans la rue. C'est aussi dommage qu'il n'y ait plus de végétaux dans l'école.

CETTE ANNÉE NOUS ALLONS FAIRE LA TDV.

C'est la Traversée de la Drôme à Vélo. Certains d'entre nous l'ont déjà faite il y a deux ans. Nous allons dormir dans des salles des fêtes ou dans des gymnases. Nous allons faire à peu près 210 km en cinq jours. Nous partirons de Hauterives et nous nous arriverons à Buis-les-Baronnies. Nous avons très envie de faire ce trajet mais certains ont peur d'avoir mal aux jambes. D'autres s'inquiètent de savoir bien maîtriser leur vélo, et d'autres espèrent que les repas seront bons. Ceux qui l'on déjà fait se souviennent du col d'Aleyrac. C'était difficile! Heureusement qu'il y aura des entraînements pour nous préparer.



Une récréation le vendredi après-midi au terrain multisport. Nous avions de la place pour jouer dans l'herbe, sur le stade ou autour du grand parachute. Cela nous changeait de la cour de l'école!

AMICALE LAIQUE DE LA BAUME CORNILLANE



Par Cathie Gil

Nous étions confiants lors du précédent bulletin et prêts à se retrouver lors des animations de fin d'année (salon du livre, soirée Beaujolais, soirée JEUX TELETHON) mais la crise sanitaire en a décidé autrement !

L'Assemblée Générale a pu avoir lieu le 18 septembre. Elle compte 72 adhérents, que nous remercions pour le soutien. Les membres du bureau ont renouvelé leur souhait de rester membres et ont été réélus. Brigitte Thivolle a quitté le Conseil d'Administration après plusieurs années d'implication.

Les activités : gym douce, ping-pong, randonnée, atelier burlesque, ont pu reprendre jusqu'au confinement. Nul doute que la bonne humeur étant au rendez-vous, elles reprendront lorsque cela sera à nouveau possible. En attendant, c'est plein d'entrain que nous préparerons les prochains rendez-vous, qui nous manquent et nous permettent de tisser ce lien si important au bon vivre à La Baume. A l'année prochaine, et d'ici là, prenez soin de vous et de vos proches, et passez de belles fêtes de fin d'année..

JOURNÉE NETTOYONS LA NATURE

Par Cathie Gil

Le 26 septembre, une quinzaine de personnes s'est retrouvée à 8 heures, autour d'un café, pour se répartir en groupes de 4 sur différents sentiers de randonnées de La Raye : Pas du Pont, Serre Perrier etc....

En 4x4 pour le pré acheminement, ou à pied, munis de tronçonneuse, de coupes branches ou sécateurs ..., ils ont ainsi sillonné les différents chemins, pour les dégager et les rendre praticables. La matinée s'est terminée autour d'un casse-croûte bien apprécié de tous, et avec l'envie partagée de renouveler l'opération annuellement.



COMITÉ DE JUMELAGE MONTMEYRAN - LA BAUME CORNILLANE – GROSS-BIEBERAU

En 2020 aucune activité du comité de jumelage n'a malheureusement pu avoir lieu en raison de la

crise sanitaire. Néanmoins, le bureau reste actif ; il a commencé à réfléchir aux festivités du 50° anniversaire du jumelage en 2022 qui auront lieu en partie à Montmeyran—La Baume et Gross-Bieberau.

Le comité de jumelage va prochainement s'atteler à la préparation du camp d'été 2021 qui devrait avoir lieu du 18 au 25 juillet à Montmeyran-La Baume. Nous recevrons alors un groupe d'enfants et d'adolescents de Gross-Bieberau auxquels se joindront à la journée des enfants de La Baume et Montmeyran pour des sorties et des activités.

Nous souhaitons cette année, étoffer notre équipe d'organisation et d'encadrement. Alors si vous avez envie de participer à la préparation de la semaine, si vous souhaitez accompagner des jeunes pendant les sorties, vous pouvez prendre contact avec le comité de jumelage, nous seront heureux de vous accueillir parmi nous.

Nous avons grand espoir que ce camp puisse avoir lieu et il nous tarde de retrouver nos amis de Gross-Bieberau qui nous ont bien manqués cette année.

AMICALE DES POMPIERS DE LA RAYE

Par Fabrice Eyraud

Au mois de septembre, nous avons pris acte de la démission de notre président Gilles DARNAUD après 12 ans à la tête de l'équipe. C'est Damien BROSILLE qui le remplacera. Le reste de l'équipe reste inchangé avec quelques glissements : Stéphanie CLEMENT devient trésorière et Aurélien MAILLARD trésorier adjoint.

Nous voulons adresser ici à Gilles DARNAUD toute notre reconnaissance pour le travail considérable accompli depuis la création de l'amicale de La Raye en 2008 (issue de la fusion Upie-Montmeyran). Son grand investissement au quotidien dans l'organisation de la vie en caserne et de nos diverses manifestations restera comme un modèle de bénévolat! Merci à lui pour avoir mené notre amicale au haut niveau où elle est aujourd'hui! Gilles continue d'exercer ses missions opérationnelles de Sapeurs-pompiers à La Raye.

En parallèle, Gilles DORIER touché par la limite d'âge, a fait valoir son droit à la retraite de Sapeurs-Pompiers après plus de 36 ans de service auprès de la population. Il était président adjoint depuis la création de l'amicale de La Raye et jusqu'à notre dernière AG du mois de juin.

Il était précédemment investi dans l'amicale de Montmeyran depuis de longues années. Il rejoint évidemment l'amicale des anciens pompiers de La Raye, mais reste aussi un peu actif pour des missions de service généraux puisqu'il a signé une convention avec notre union départementale.

La roue tourne, place au futur ! Avec l'arrivée de Damien Brosille à la tête de notre amicale, nous sommes assurés que les manifestations et activités à venir seront tout aussi bien gérées.

La fin d'année approchant, nous allons venir à votre rencontre pour vous proposer notre traditionnel calendrier. Une version renouvelée, toujours élaborée par nos soins avec une touche professionnelle qui ne manquera pas de vous séduire on l'espère. Merci d'avance pour votre accueil et votre générosité.

Nous avons le regret de vous annoncer l'ANNULATION de notre REPAS DANSANT qui devait se tenir SAMEDI 24 Octobre prochain à UPIE (en raison de la crise sanitaire).

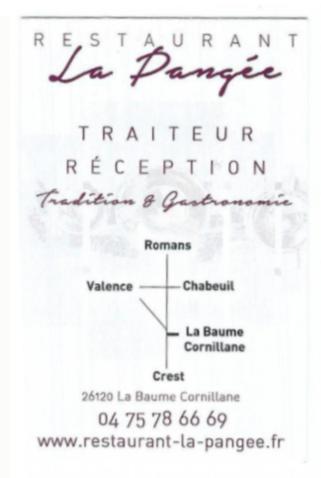
P | 31











INFORMATIONS PRATIQUES



mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secretariat : Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence : Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06 Isabelle Pral 06 38 13 01 22



PETITE ET MOYENNE SECTION Montmeyran 04 75 59 41 63

> GRANDE SECTION, CP Ourches 04 75 60 30 38

CE1, CE2, CM1, CM2 La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent êtres prêtés par la mairie pour différentes manifestations





PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE ape.lbco@gmail.com

Périscolaire : 7h30-19h à la Baume Cornillane Cantine : assurée à la Baume Cornillane

Transports scolaires à partir de la grande section



ASSISTANTE MATERNELLE

Virginie Jeannot Chemin de la Bûche - Le Village 04 75 59 79 66 - 06 23 53 28 35



COLLEGE

04 75 55 34 53

Marcelle RIVIER à Beaumont les Valence

INFORMATIONS PRATIQUES

ORDURES MENAGERES

Collecte le mercredi matin y compris les jours fériés sauf le 1 mai.

Déposer les poubelles le matin même de bonne heure et les rentrer après la collecte. Ne pas laisser en bordure de voirie.

Collecte sélective :

Des conteneurs sont à cotre disposition devant le local technique pour y déposer cartons, verre, plastique vêtement.

Par citoyenneté, merci de ne rien déposer à coté des conteneurs.





13 DECHETERIES SUR VALENCE AGGLO Renseignements : 04 75 81 30 30

MONTVENDRE 8

Lundi, mercredi et vendredi > 10h - 12h / 15h - 18h Mardi et jeudi > 15h - 18h Samedi > 9h - 17h

> Produits toxiques > 3e lundi du mois, de 15h à 18h Amiante > 1er samedi du mois, de 9h à 12h

BEAUMONT-LÈS-VALENCE (2)

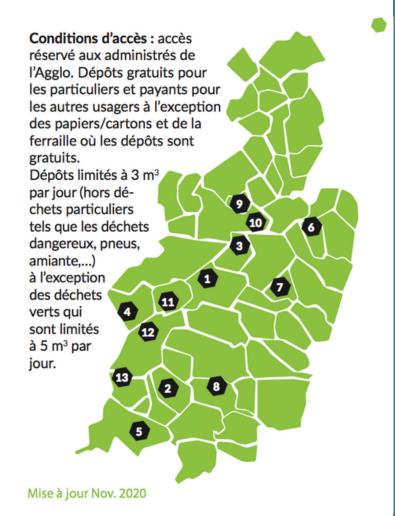
Lundi : 9h30-12h / 14h-17h Du mardi au vendredi : 14h-17h Samedi : 9h-17h

Produits toxiques : tous les jours d'ouverture Amiante : pas de collecte

Étoile-sur-Rhône 5

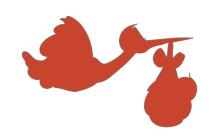
Lundi, mardi et jeudi : 13h30-17h30 Mercredi, vendredi et samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Produits toxiques : tous les jours d'ouverture Amiante : 3e samedi du mois, de 9h à 12h





ETAT CIVIL



Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées :

- BERNARD Maurice, Albert Georges / LA
 BAUME-CORNILLANE (26), le 31/08/2020
- GIRAUD Jean, Louis Gaston / VALENCE
 (26), le 26/07/2020

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents pour la naissance de

- GAILLARD Manoé, Lucas, Timéo / VALENCE
 (26) le 6/09/2020
- EYMARD Emie, Martine, Isabelle/ VALENCE (26), le 6/11/2020



Plomberie • Chauffage / Climatisation Pompe à chaleur

Installation • Dépannage Maintenance

© 06 45 18 35 50 - dpf.lachaljulien@gmail.com ZA Franconnet - 26120 MONTMEYRAN



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

GUY BOSSAN & FILS

ZA Franconnet 26120 MONTMEYRAN

Tel: 04.75.59.40.36 Email: guybossanetfils@live.fr





